SUPPLÉMENT AUX EXTRAITS. EXTRAIT D'ABSINTHE.

Extractum Absinthii.

Faites digérer l'Absinthe coupée en morceaux dans l'eau chaude pendant quelque temps : faites ensuite bouillir très-légérement pendant quelques minutes, coulez la liqueur avec expression, & faites-la évaporer doucement au Bain-

Marie jusqu'en consistance d'Extrait.

Quelques Dispensaires veulent qu'au lieu d'eau commune, on emploie l'eau distillée d'Absinthe; mais cette addition paroît assez inutile, puisqu'il est aisé de s'appercevoir que la partie volatile & l'esprit recteur se perdent pendant l'évaporation qui est nécessaire pour réduire la liqueur à la consistance d'Extrait. D'autres veulent qu'on ajoute une certaine quantité de Sel de Tartre pour aiguiser la liqueur, & la rendre propre à extraire une partie de la Réfine; mais cette addition paroît encore peu nécessaire, parcequ'on se propose principalement dans cette opération, d'avoir la partie amère qui réside dans la Gomme. D'ailleurs, comme je l'ai déja fait observer plusieurs fois, l'Alkali fixe qui resteroit dans l'Extrait, pourroit rendre ce dernier susceptible d'humidité, & l'empêcher de se conserver. Il vaudroit mieux, en cas qu'on voulût avoir dans cet Extrait une portion de la partie oleofo-réfineuse, ajouter à l'eau pendant le temps de la digestion, 3 iv. de Vin blanc, comme le recommande M. Cartheuser. (*) Zuelpher (**) a proposé de préparer un Extrait d'Absinthe qui devoit, selon lui, contenir

(*) Pharmacologia Theoretico-Practica.
(**) Pharmacopæa Regia, seu Dispensatorium novum locupletatum & absolutum.
Norimbergæ 1693.

toutes les parties de cette Plante que l'évaporation lui fait perdre. Il veut d'abord que pour préparer cet Extrait, auquel il donne le nom d'Essentiel, on emploie l'Esprit-de-Vin, ou un autre Menstrue convenable, dans lequel on fait digérer les Feuilles d'Absinthe. Après que, par le moyen de l'évaporation, on a fait dissiper l'humidité de la liqueur filtrée, on mêle à 3 ij. de cet Extrait, 3 iij ou iv. de Sel alkali d'Absinthe obtenu des cendres de cette Plante & purisé ensuite.

On joint à cette masse un Oleo-Saccharum composé d'Huile essentielle d'Absinthe 3 j. incorporée avec du Sucre candi mis en poudre 3 j. Le même Auteur ajoute, qu'on doit garder cet Extrait pour en faire usage, soit sous cette forme, foit en le délayant dans l'eau distillée d'Absinthe: on a par ce dernier Procédé, une liqueur à laquelle il donne le nom d'Essence d'Absinthe, & qu'il dit renfermer toutes les vertus de cette Plante, puisqu'elle contient sa partie extractive, fon Huile éthérée, & sa partie volatile, & en même temps son Sel; mais 1.º en employant l'Espritde-Vin, on ne retire que la partie oleoso-résineuse de l'Absinthe; peut-être à la vérité, Zuelpher, en se servant du terme de Menstrue approprié ou convenable, entend-il qu'on emploie aussi l'eau. 2.º Le Sel lixiviel qu'on retire de l'Absinthe brûlée à l'air libre, est l'ouvrage & le produit du feu, & l'on sçait que les Sels de cette espèce sont très-différens de ce qu'ils étoient dans la Plante avant l'action de cet Agent destructeur : la vraie partie saline de la Plante s'obtient par le moyen des Menstrues aqueux, & il est pour le moins inutile d'y ajouter un Sel alkali qu'on peut en quelque façon regarder comme étranger, quoique retiré de la même Plante. On peut donc regarder l'opération laborieuse que recommande Zuelpher, comme superflue : il faut convenir cependant que l'addition qu'il propose de l'Huile essentielle d'Absinthe, outre qu'elle peut contribuer à la conservation de l'Extrait, sert aussi à impregner cette préparation, d'une partie souvent utile, dont on sçait que les Extraits sont privés. Cette dernière méthode est fort bonne, & peut être appliquée à quelques

Extraits qu'on prépare avec des substances aromatiques; mais on peut se dispenser de former avec les Huiles essentielles, des Oleo-Saccharum, & il sussit d'en imbiber les Extraits. On peut dans quelques cas dissoudre ces Huiles dans une petite quantité d'Esprit-de-Vin rectifié, qui, en séchant, laisse une espece de Vernis qui défend l'Extrait, de l'humidité.

Cette addition des Huiles essentielles ne convient cependant pas toujours, sur-tout dans l'Extrait d'Absinthe qui fait l'objet de cet Article. En effet, l'Huile effentielle de cette Plante, suivant la Remarque de plusieurs Observateurs, a un principe subtil ennemi des Nerss & de la Tête, & qui cause un assoupissement vaporeux à certains Malades. L'Extrait simple d'Absinthe n'a pas ces inconvéniens; c'est un Amer stomachique propre à débarrasser les premieres voyes des mucosités lentes dont elles sont souvent remplies, & à suppléer l'action de la Bile, ainsi que les autres Amers savoneux. On l'employe dans les cas d'Inertie, dans les Obstructions des Glandes de l'Estomach & des Intestins, après avoir fait précéder les Remedes propres à détendre & à diminuer l'Erétisme qui accompagne souvent ces Maladies; dans les Maladies vermineuses, &c. Dans ces dernieres on joint souvent avec avantage l'Huile essentielle, comme nous l'avons déja dit, lorsqu'on ne craint pas de porter trop de chaleur, & de produire les accidens dont on a parlé.

On employe l'Extrait d'Absinthe, ainsi que les autres Extraits, ou seul, ou délayé dans quelque liqueur, ou on le fait servir d'Excipient pour former des Bols, des Electuaires, &c. Sa dose est depuis gr vj ou x, jusqu'à 9 j ou 3 s.



EXTRAIT DE FUMETERRE.

Extractum Fumaria.

4 Feuilles & Sommités fleuries de Fumeterre, ... to j

Faites-les légerement bouillir dans q. s. d'eau, siltrez & faites évaporer au Bain-Marie en consistance d'Extrait solide.

On prépare de la même maniere les

Extraits de Chardon bénit.
de Germandrée.
de petite Centaurée.
de Patience.
de Polipode.

Il faut seulement observer qu'on doit saire bouillir ces deux dernieres un peu plus long-tems.

Je ne parlerai pas de l'usage de ces Extraits, il est le même que celui de ces Plantes dont j'ai traité dans la Matiere Médicale.

EXTRAIT DE TREFLE D'EAU.

Extractum Trifolii Fibrini.

4 Suc dépuré de Menyanthes, q. v.

Réduisez-le en consistance de Pilules', en le faisant évaporer au B. M.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans cet Extrait toutes les vertus du Trifolium Fibrinum, puisque la partie mobile s'est dissipée: ainsi on doit présérer le Suc même à l'Extrait dans les Assections scorbutiques; mais cet Extrait est employé comme apéritif. Sa dose est depuis gr vi, jusqu'à 9 j & 5 s.

EXTRAIT

EXTRAIT DE RHUBARBE.

Extractum Rhubarbari.

Concassez - la & la mettez dans une Cucurbite d'étain. Versez par dessus de l'eau bouillante jusqu'à ce que cette eau surpasse la Rhubarbe de quatre doigts: couvrez la Cucurbite de son bouchon d'étain, & mettez le couvercle de même métal par-dessus: laissez le tout en digestion pendant douze heures. (*) Décantez la liqueur au bout de ce tems, versez de nouvelle eau bouillante, laissez encore en digestion pendant le même tems, coulez la liqueur par un linge avec expression; rassemblez les deux Teintures, & siltrezles par la Chausse ou par le Papier: faites ensuite évapo-

rer doucement au Bain-Marie ou au B. V.

J'ai déja remarqué dans la Matiere Médicale, que la Rhubarbe étoit presqu'entierement gommeuse. On se propose en préparant l'Extrait de cette substance, de n'avoir que cette partie gommeuse qui seule est purgative, & de la séparer de la partie fibreuse & terrestre à laquelle on doit attribuer l'astriction qu'on observe après l'usage de la Rhubarbe en substance. On doit par conséquent préférer l'usage de cette derniere, à l'Extrait, lorsqu'on a intention de donner un Purgatif tonique capable d'évacuer & de donner en même-tems du ressort aux sibres de l'Estomac. On doit faire attention en même-tems que l'évaporation que l'on fait subir à la liqueur, quelque douce qu'elle soit, fait toujours perdre à cet Extrait un peu des parties subtiles qui contribuent à l'action purgative de cette Racine. On remarque aussi que cet Extrait purge très - doucement. Sa dose est depuis gr. xij ou xv, jusqu'à 36 ou gr. xxxvj.

(*) Il n'est pas même nécessaire de mettre la Cucurbite au Bain-Marie, l'infusion sera assez sorte en laissant le tout dans la Cucurbite d'étain qui conserve la chaleur très-long-tems.

Seconde Partie.

K



On prépare de la même maniere les Extraits \{ d'Agaric, \text{de Coloquinte,}

&t on employe aussi la même méthode pour préparer l'Extrait de Séné; mais on a coutume de faire évaporer l'infusion de ce dernier au Bain de Vapeur, & sur des assiettes de fayance, suivant la méthode de M. de la Garaye, dont j'ai parlé dans l'Article de l'Extrait de Quinquina.

La dose de cet Extrait est à peu près la même que celle de l'Extrait de Rhubarbe. Celle des Extraits d'Agaric &

de Coloquinte doit être moindre.

EXTRAIT DE GENIÈVRE.

Extradum Baccarum Juniperi.

Concassez les Bayes, & faites-les cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient devenues molles & pulpeuses: passez la liqueur encore chaude à travers un linge avec expression: siltrez ensuite cette même liqueur à travers une Chausse de drap, ou par le Papier, & faites-la évaporer au B. M. jusqu'à consissance d'Extrait mou.

On peut ajouter à l'Extrait, de l'Huile essentielle de

Genièvre environ 3 j sur 166.

On peut employer indifféremment le Rob ou l'Extrait de Genièvre, qu'on nomme aussi Thériaque des Allemands, parce que ces Peuples en sont beaucoup d'usage, & le re-

gardent comme une espece de Panacée.

L'Extrait de Genièvre retient une grande partie de l'odeur aromatique des Bayes, parce que les parties réfino-huileuses de ces Extraits sont plus sixes que dans la plûpart des autres substances aromatiques. C'est aussi par cette raison qu'il n'est pas nécessaire de réduire cet Extrait sous une sorme

AUX EXTRAITS.

aussi seche que les autres, parce que ces mêmes parties désendent en quelque saçon & conservent celles qui sont gommeuses. C'est dans les mêmes vues que je propose encore d'ajouter une petite quantité d'Huile essentielle de ces mêmes fruits. Cette addition donne en même-tems plus d'énergie à l'Extrait; mais elle ne convient pas dans tous les cas, & l'on doit présérer souvent le simple Extrait de Genièvre, qui a moins d'activité que les autres prépara-

tions de ces Bayes.

L'Extrait de Genièvre est stomachique, carminatif, diurétique & légerement sudorissique. On voit par ces vertus
qu'il doit porter de la chaleur, & que, par conséquent,
son usage ne doit pas être trop étendu. On le regarde aussi
comme alexitère, & il peut être rangé dans cette classe, si,
par cette dénomination, on entend un Médicament capable d'exciter l'action des solides, & d'augmenter le mouvement de progression des liquides. On peut alors regarder
l'Extrait de Genièvre comme cordial: il devient plus puissant si on le délaye dans l'eau distillée de cette même substance, & plus encore en lui joignant son Huile essentielle,
comme je viens de le dire.

La dose de l'Extrait de Genièvre est de depuis gr. x ou 3 s,

jusqu'à 9j, & même 36.

EXTRAIT DE CASSE.

Extradum Cassia Fistula.

Concassez les bâtons de Casse dans un Mortier de marbre, versez l'eau tiede sur les bâtons, ayant soin de bien remuer avec une Spatule de bois : saites passer au travers d'un Tamis de crin en continuant d'agiter. Versez de l'eau jusqu'à ce qu'elle sorte claire. Passez la liqueur à travers un Blanchet serré, ou siltrez-la. Faites ensuite évaporer en consistance d'Extrait, à une douce chaleur.

K ij

EXTRAIT DE SAFRAN.

Extractum Croci.

Safran choisi & bien odorant, Eau commune, . .

Versez l'eau chaude sur le Safran coupé avec des ciseaux : mettez le Matras qui les contiendra, sur les cendres chaudes, il suffit même de les laisser en digestion à froid pendant quelques heures. Décantez la liqueur rouge, reverfez de nouvelle eau tiede, & continuez jusqu'à ce que l'eau cesse d'être colorée; mêlez ces Teintures, filtrez-les par le Papier, & faites évaporer doucement au Bain-Marie jusqu'à consistance d'Extrait solide.

Le Safran, ainsi que je l'ai déja fait remarquer dans la Matiere Médicale, est un composé d'une nature savoneuse, également soluble dans l'Eau & dans les Menstrues spiritueux. Les Extraits obtenus par l'un & par l'autre de ces Menstrues, sont même dissolubles réciproquement, c'est-àdire, que l'Extrait fait par l'eau, se dissout presqu'entierement dans l'Esprit-de-Vin rectissé, & vice versa. Il paroît donc qu'on peut se servir indifféremment de l'un de ces Menstrues pour extraire les parties utiles du Safran. L'Extrait spiritueux paroît cependant avoir une saveur un peu plus acre. On trouve dans les Elémens (*) de Chymie de

(*) Tom. II. Pag. 152 & fuiv.

AUX EXTRAITS.

Boerrhave, la préparation d'un Extrait de Safran fait avec l'Esprit-de-Vin très-rectifié, auquel cet Auteur donne le nom d'Extrait essentiel de Safran. Il le prépare en versant de l'Alcohol très-pur, sur z ij de Safran. Il met en digestion pendant vingt-quatre heures, & filtre ensuite la Teinture qui est d'un jaune rouge brillant. Il remet de nouvel Alcohol sur le même Safran, tant que ce Menstrue en tire une Teinture. Il mêle ensemble les différentes Teintures filtrées, & les verse dans une Cucurbite de verre élevée, garnie de son chapiteau : il veut qu'on bouche exactement les jointures du chapiteau & du Récipient, & qu'on distile ensuite très-doucement jusqu'à ce qu'il reste environ 3 j de matiere dans le fond de la Cucurbite. Ce Résidu a la consistance d'une Huile médiocrement liquide; elle est d'une couleur très-rouge, d'une odeur vive, d'une sayeur amere, aromatique & très-pénétrante.

Cette espece d'Extrait, ajoute Boerrhave, n'est ni une Huile, ni une Gomme, ni une Résine, ni un Baume, mais une substance singuliere qui tient de l'huileux & du spiri-

Cet Extrait essentiel est miscible avec l'Eau, l'Huile & l'Esprit-de-Vin. C'est le véritable Aroph de Paracelse. L'usage modéré qu'on en fait, chasse les Vapeurs & la Tristesse: pris en trop grande quantité, il excite un Ris immodéré. Il est d'un grand secours pour le Calcul des Reins, que l'on prétend qu'il peut dissource. Il est en état de pénétrer dans les plus petits vaisseaux, & de s'unir avec les liqueurs de toute espece.

Tels sont les éloges que donne à l'Extrait essentiel de Sasran, le célebre Auteur que je viens de citer; mais, en restéchissant sur la nature de la partie soluble du Sasran, on voit que les Vertus attribuées à l'Extrait de Sasran obtenu d'une Teinture spiritueuse, peuvent également convenir à l'Extrait qu'on en retire par le moyen de l'eau, puisqu'ainsi que je l'ai déja fait observer, ces deux Extraits sont également dissolubles dans leurs Menstrues respectifs, à trèspeu de chose près. D'ailleurs, on retrouve dans l'Extrait aqueux, l'odeur & la sayeur du Sasran.

conserve toutes les parties constituantes de ce mixte. Quelques Artistes, trompés par la grande quantité de substance colorante que les Menstrues tirent du Safran, croyent que cette substance est presque entierement extractive, & qu'il est par conséquent inutile d'en préparer un Extrait; mais si on pese exactement une quantité de Safran, & qu'on l'épuise ensuite par l'Eau ou par l'Esprit-de-Vin, jusqu'à ce que ces Menstrues sortent sans être colorés, on s'appercevra en pesant le Résidu, qu'il y a, ainsi que dans toutes les autres substances, une partie terrestre & sibreuse, qui n'a plus de couleur ni de faveur, & qui ne se laisse pas dissoudre. Cette partie insoluble est à la vérité moins considérable dans le Safran que dans la plupart des autres substances. On se sert aussi quelquesois de Vin pour saire l'extraction du Safran; mais on peut douter par les raisons que je viens d'exposer, que ce Menstrue soit présérable à l'eau.

On employe l'Extrait de Safran dans les mêmes circonftances que ce Végétal en substance, c'est-à-dire, comme stomachique, nervin, légérement discussif & emménagogue. Plusieurs Praticiens le regardent comme plus sûr dans ses effets, & sujet à moins d'inconvéniens que le Safran même en Substance, parce que cet Extrait paroît dépouillé d'une partie du principe vaporeux & narcotique qu'on remarque dans

AUX EXTRAITS.

le Safran; mais, comme je l'ai déja fait observer, cette perte est très-légere, & ce principe, quoique très-mobile,

paroît fort uni à la partie extractive.

La dose ordinaire de cet Extrait est de gr. ij, iij, iv, jusqu'à 3 s. On peut l'augmenter encore, & aller jusqu'à 3 j; mais les petites doses répétées de ces sortes de Substances, réussissement ordinairement, que des doses plus grandes données en une fois.

Je réserve à parler de quelques autres Extraits, en petit nombre, dans des Articles particuliers dont ils sont une dépendance; tel est l'Extrait de Pavot, dont je donnerai la manipulation à l'Article du Syrop de Diacode. D'ailleurs, je me suis assez étendu sur l'Article des Extraits pour qu'on puisse en composer avec les Substances dont je n'ai pas

parlé.

A l'égard des Résines qu'on retire par le moyen de l'Estprit de Vin rectissé, de plusieurs substances végétales, telles que l'Agaric, la Coloquinte, la Racine de Turbith, la Scammonée, &c. outre qu'elles sont rarement en usage, excepté peut-être la derniere, le Procédé n'a rien de particulier, & est entierement le même que celui qu'on employe pour retirer la Résine du Jalap. Ainsi je crois inutile d'en parler après ce que j'ai dit de cette derniere.

Je ne dirai qu'un mot d'une préparation qui tient en quelque maniere aux Extraits, mais qui n'est plus en usage à cause de son inutilité: je veux parler des Fécules. (*) On a donné ce nom à une espece de substance farineuse qui se précipite des Sucs de plusieurs Plantes, lorsqu'on les laisse

quelque tems en repos.

Les Végétaux dont on s'est proposé le plus ordinairement de tirer la Fécule, sont les Racines d'Arum, d'Iris, de Bryonne, &c. On prend une certaine quantité d'une de ces Racines fraîches: on la choisit grosse & bien nourrie: on l'écrase dans un Mortier de Marbre, & on exprime le Suc sous un Pressoir de la maniere qui a été décrite dans l'Article des Sucs. On laisse reposer ce Suc dans une Terrine pendant un jour ou environ. On verse ensuite ce qui se trouve

(*) On nomme aussi ces préparations, Gersa, Cerussa.

80 SUPPLÉMENT

de liquide dans un autre vase. On apperçoit dans le sond de la Terrine une Fécule qui, par sa consistance & sa blancheur, a quelque ressemblance avec l'Amidon. On conserve cette Fécule en poudre. Il est aisé de s'appercevoir que cette espece de Lie ne doit contenir que les parties terrestres qui n'ont pû rester unies au liquide à cause de leur peu de solubilité. En rejettant le Suc, & ne conservant que ce dépôt séculent, on se prive de la partie utile, & on n'obtient qu'une substance inactive qui n'a aucune des propriétés du Végétal dont elle a été tirée. (*) C'est donc avec grande raison que Zuelpher, qui est un des premiers qui se soit élevé contre l'usage des Fécules, les a appellées, Inutile & essetum medicamenti genus. (**)

(*) Il faut cependant convenir que toutes les especes de Fécules ne doivent pas être regardées comme inutiles. On sçait qu'il y en a quelques unes qui ont une qualité nutritive & adoucissante, telle est, par exemple, celle qu'on nomme Sagou, & qu'on tire d'une sorte de Palmier. J'en ai parlé dans la Matiere Médicale.

(**) Pharmacopea Augustana & ejus mantissa cum animadvers. Goudoc 1653.



HUILES